

Les enfants migrants dans la ville de Bobo-Dioulasso : typologie et système de protection

SAWADOGO Honorine Pegdwendé¹, GNESSI Siaka^{2*}

1. Sociologue, Chercheuse à l'Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (INSS/CNRST).

huedraogosaw@gmail.com

2. Sociologue, Chercheur à l'Institut des Sciences des Sociétés du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (INSS/CNRST).

gnessisiaka@gmail.com

*Auteur correspondant : gnessisiaka@gmail.com

Article soumis le 25/10/2024 et accepté le 23/12/2024

Réf. AUM11-0247

Résumé : De nombreux enfants migrants arrivent dans la ville de Bobo Dioulasso non accompagnés. Ces figures infantiles relèvent des projets migratoires, souvent soumis aux impératifs des adultes, et qui sont autant d'histoires singulières. Dans cet article, nous proposons une analyse des typologies de ces enfants et de leur protection. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des témoignages d'enfants et migrants rencontrés au cours de l'enquête de terrain, et dont les postures sont variées. L'approche méthodologique est qualitative. La collecte de données a consisté en une analyse documentaire, des entrevues semi-dirigées approfondies auprès des enfants et des acteurs(trices) étatiques travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance en difficulté. Les résultats font état de cinq catégories d'enfants migrants : les enfants rejoignants, errants dans la rue (1 302 enfants selon les chiffres du ministère en charge de la protection de l'enfance en 2017), déplacés internes au nombre de 19300 (CONASUR, 2023), mandatés ou missionnaires, victimes de traite au nombre de 1097 (Rapport du ministère de l'action humanitaire sur la traite des personnes, 2019). Toutes ces catégories d'enfants migrants sont vulnérables et ont besoins de mesures de protection appropriées.

Mots clés : ville, enfants migrants, trajectoires, typologie, vulnérabilité

Migrant children in the city of Bobo-Dioulasso: Typology and Protection System

Abstract: Many migrant children arrive in the city of Bobo Dioulasso unaccompanied. These child figures are part of migratory projects, often subject to the imperatives of adults, and which are all singular stories. In this article, we propose an analysis of the typologies of these children and their protection. To do this, we rely on testimonies

of children and migrants encountered during the field survey, and whose postures are varied. The methodological approach is qualitative. Data collection consisted of a documentary analysis, in-depth semi-directed interviews with children and state actors working in the field of protection of children in difficulty. The results show five categories of migrant children: children joining, wandering in the street (1302 children according to figures from the Ministry in charge of child protection in 2017), internally displaced persons numbering 19300 (CONASUR, 2023), mandated or missionaries, victims of trafficking numbering 1097 (Report of the Ministry of Humanitarian Action on Trafficking in Persons, 2019). All these categories of migrant children are vulnerable and need appropriate protection measures.

Key words: *city, youth migration, trajectory, typology; vulnerability*

Introduction

La littérature montre que l'Afrique de l'Ouest est l'une des sous-régions mondiales avec des niveaux élevés de migration intrarégionale (Dick et Schraven, 2018). À l'époque coloniale, le système migratoire était basé sur l'extraction des ressources naturelles, le développement de l'agriculture commerciale et la croissance des grandes villes côtières telles que Lagos, Abidjan et Accra. Toutefois, la période postcoloniale a été marquée par des schémas de migration interne rural-rural et rural-urbain qui se sont intensifiés dans les pays côtiers tels que le Ghana en raison des opportunités économiques dans l'agriculture commerciale et les villes. Les migrants des pays sahéliens comme le Mali, le Niger et le Burkina Faso étaient particulièrement attirés par les plantations commerciales des pays côtiers voisins. La Côte d'Ivoire et le Nigéria sont devenus les foyers ouest-africains des migrations régionales et internationales dans les années 1970 (Adepoju, 2003). Selon Awumbila (2017), la distinction entre migration interne et migration transfrontalière en Afrique de l'Ouest est illusoire dans la mesure où les frontières des États Africains ont été arbitrairement tracées par les puissances coloniales, coupant souvent les zones de peuplement ethnolinguistiques et les routes commerciales et migratoires précédemment établies. Ces frontières nationales sont poreuses en

raison des capacités limitées de gestion des frontières par les différents pays.

La migration des enfants, qui est une catégorie de migration, est également un phénomène ancien qui trouve ses fondements structurels dans les pratiques anciennes de circulation des enfants telles que le “confiage” ou placement, et placées sous l’angle des solidarités communautaires (Goody, 1982 ; Antoine et Guillaume, 1984; Isiugo-Abanihe, 1985 ; Bledsoe, 1990; Lallemand 1993 ; Jonckers, 1997). Au fil du temps et au gré des crises économiques et sécuritaires qui ont traversé les différents pays, ces formes de solidarité se sont adaptées aux diverses transformations économiques, sociales et politiques (Pilon 2003 ; Verhoef, 2005 ; Alber, 2004; Notermans, 2008; Shepler, 2011).

Certaines études se sont attachées à localiser et à quantifier le phénomène de migration des enfants pour montrer son ampleur (ILO, 2001; Dottridge, 2002; Human Rights Watch, 2003). D’autres recherches se sont centrées sur l’enfant en s’opposant à une conceptualisation universelle du travail et du trafic des enfants (Castle et Diarra, 2003; Ennew et al., 2005; Whitehead and Hashim 2005; Bonnet et al. 2006; Thorsen 2009a; Howard, 2011; Jacquemin 2012; Schlemmer, 2012).

Le Burkina Faso a ratifié des textes à l’échelle internationale et sous-régionale en matière de protection des droits de l’enfant. En effet, le pays a ratifié sur le plan international un certain nombre d’instruments juridiques dont la Convention relative aux Droits de l’Enfant (CDE) le 23 juillet 1990, la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l’Enfant (CADBE) le 08 juin 1992 et la Convention 182 de l’OIT sur les pires formes de travail des enfants le 25 juillet 2021. Le pays a en outre signé des accords bilatéraux et multilatéraux en matière de protection de l’enfant tels que l’accord de coopération entre la République du Mali et le Burkina Faso en matière de lutte contre la traite frontalière des enfants le 25 juin 2004, l’accord de coopération entre la République de Côte d’Ivoire

et le Burkina Faso en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants le 17 octobre 2013 et l'accord multilatéral de coopération en matière de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest le 27 juillet 2005. Sur le plan national, des lois en matière de protection de l'enfance ont été élaborées.

Malgré ce corpus législatif, en 2002, selon les services déconcentrés du Ministère en charge de la protection de l'enfant, à Bobo Dioulasso, 118 enfants ont été interceptés dont 75 garçons et 43 filles. En 2003, 130 enfants ont été arrachés des mains de trafiquants dont 123 garçons et 7 filles. En 2004, 140 enfants dont 89 garçons et 51 filles. En 2005, 59 enfants tous des garçonnets ont été interceptés. Ces chiffres montrent que le phénomène de trafic et d'exploitation des enfants existe dans la province du Houet, plus précisément dans la ville de Bobo Dioulasso. Enfin, le recensement des enfants en situation de rue réalisé par le ministère en charge de l'Action sociale en 2011 révèle que les plus grandes concentrations d'enfants en situation de rue se retrouvent dans les communes de Ouagadougou (24,4%) et Bobo-Dioulasso (15,17%). La tranche d'âge des 14 à 16 ans englobe la concentration la plus importante des garçons en situation de rue avec 42,19%. Les filles âgées de 13 à 15 ans sont les plus nombreuses et représentent 45,60 % de la totalité des filles recensées.

Soucieuse de mieux connaître la typologie des enfants migrants, cette étude propose d'examiner les diverses facettes des migrations enfantines dans la ville de Bobo-dioulasso. De façon spécifique elle vise à mettre en lumière la typologie des enfants migrants et présenter le circuit de protection de ces derniers dans la ville de Bobo-Dioulasso. La pertinence scientifique de cette étude se justifie par le fait qu'elle permet d'enrichir le champ de la sociologie urbaine de l'enfance et de l'adolescence en intégrant la migration de ces derniers dans les mobilités urbaines. De plus, la connaissance de la typologie des enfants migrants peut aider à construire des réponses institutionnelles et organisationnelles adaptées à

l'encadrement de ces groupes, ce qui justifie la pertinence sociale de l'étude.

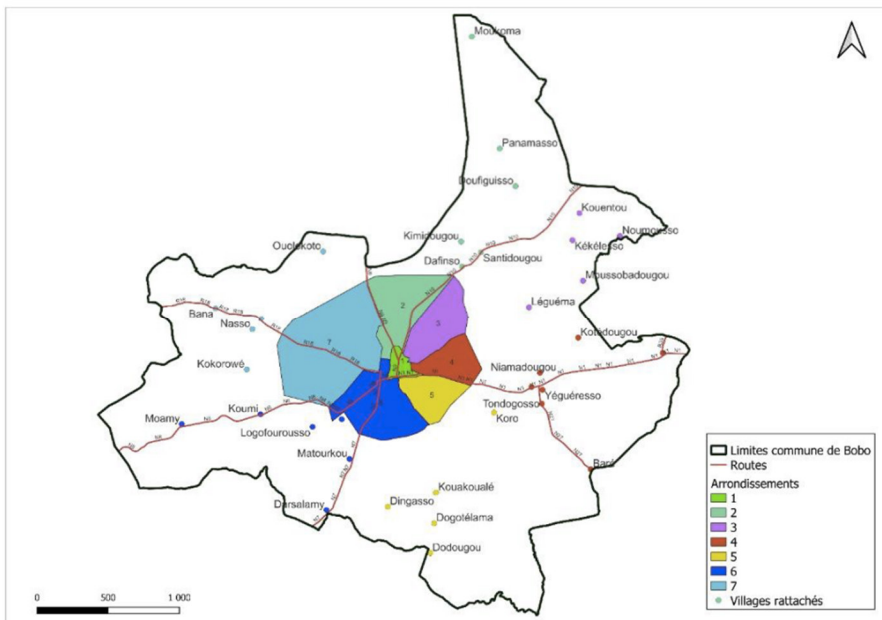
À travers la présente recherche, l'ambition est de souligner que l'expérience migratoire des enfants africains est singulière, en particulier dans la ville de Bobo Dioulasso. En effet, la ville de Bobo-Dioulasso, localisée dans le sud-ouest du Burkina Faso, présente une diversité culturelle et sociale. Bobo-Dioulasso représente un important carrefour culturel et économique sous-régional par sa situation géographique à la croisée d'axes transnationaux majeurs entre les pays sahéliens (Mali et Niger) et les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin et Togo). La ville de Bobo-Dioulasso connaît le phénomène de trafic et d'exploitation des enfants. Cela tient premièrement de sa situation géographique de grand carrefour et de sa proximité des pays à grandes migrations comme le Mali et la Côte d'Ivoire. De plus, le caractère cosmopolite de la ville est un facteur favorisant surtout l'exploitation des enfants.

L'article est organisé en cinq parties : une introduction, la méthodologie mobilisée, les résultats de la recherche, la discussion et une conclusion qui ouvre sur d'autres perspectives de recherche.

1. Matériel et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

Aux termes de la loi N°066-2009/an du 22 décembre 2009 portant découpage des communes urbaines à statut particulier au Burkina Faso, la commune urbaine de Bobo-Dioulasso qui comptait trois arrondissements (Dafra, Do et Konsa) est désormais décomposée en 07 arrondissements comme le montre la figure 1 ci-dessous. La commune et le département de Bobo-Dioulasso ont vu ainsi leur périmètre s'élargir au détriment de départements et communes limitrophes qui s'étaient déjà fortement urbanisés. C'est le cas de la commune de Bama, initialement, située au nord de Bobo-Dioulasso.



Source: fond de carte IGN, BNDT 2014, données RGPH 2019/INSD

Figure 1 : Carte de la ville de Bobo-Dioulasso avec les 7 arrondissements

À l'issue du recensement général de la population et de l'habitation de 2019, la commune de Bobo-Dioulasso compte 984 603 habitants dont 504 215 femmes et 480 388 hommes (INSD, 2022). Cette population croît depuis les recensements de 1985, 1996 et 2006. Elle est passée de 228 663 habitants en 1985 à 309 771 habitants en 1996, puis à 489 967 habitants en 2006 et a doublé 13 ans plus tard, soit 984 603 habitants en 2019. La population de Bobo-Dioulasso, répartie en 2022 sur les 07 arrondissements, montre que quatre cumulent à eux seuls environ trois quarts de la population de la commune. Il s'agit des arrondissements 2, 4, 5 et 7. Les quatre arrondissements représentent chacun environ 20% de la population communale. Les arrondissements 1 et 6, avec respectivement 7,1% et 9,1% de la population de la commune, sont les moins peuplés (INSD, 2022). Pour rappel, l'arrondissement 1 abrite la Mairie

centrale, le marché central ainsi que plusieurs infrastructures administratives et commerciales.

L'examen des données démographiques montre que la population de la commune a une structure à l'image du pays c'est-à-dire large à la base et effilé au sommet, traduisant ainsi une population très jeune. En effet, près de la moitié (48,7%) a moins de 20 ans et plus de trois quarts de la population (76,4%) a moins de 35 ans. Cette jeunesse est également perçue à travers l'âge médian de la population qui est de 20,5 ans et l'âge moyen qui est à 23,2 ans. Il est en outre noté que de 30 à 69 ans les hommes sont plus nombreux que les femmes.

En 2019, 78,2% de la population de Bobo-Dioulasso pratiquent la religion musulmane (INSD, 2022). Les catholiques représentent 16,7%. Les autres communautés religieuses, notamment les protestants, les animistes et les personnes des autres religions, sont peu nombreuses (moins de 4%). Les hommes et les femmes pratiquent les religions plus ou moins dans les mêmes proportions. Une analyse selon le milieu de résidence indique que la religion musulmane reste la plus dominante, et ce, quel que soit le milieu. Ainsi, les musulmans représentent 80,7% en milieu urbain contre 77,1% en milieu rural. A l'instar de la commune, l'islam est suivi du catholicisme qui est un peu plus pratiqué en milieu urbain (15,6%) qu'en milieu rural (12,9%).

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Elle constitue également un vecteur de transmission d'une identité culturelle et aussi un potentiel outil de transmission de message vers une communauté. Plus de la moitié de la population de Bobo-Dioulasso (59,1%) parle le dioula ou bambara. Celles qui s'expriment principalement en langue mooré représentent 18,5%. Le Bobo est parlé par 10,4% de la population. Le *fulfuldé*, en tant que langue parlée, est relativement présent à Bobo-Dioulasso avec 1,8% de la

population qui l'utilise. Les autres communautés présentes à Bobo-Dioulasso sont minoritaires. Quel que soit le sexe, le Dioula (ou bambara) reste la principale langue la plus couramment parlée suivie du mooré et du bobo. L'analyse de la langue parlée selon le groupe d'âge présente une prédominance de la langue dioula (ou bambara) quel que soit le groupe d'âge considéré. Cependant, la proportion des individus parlant couramment la langue dioula est plus importante au sein des jeunes (62,8% et 59% respectivement dans les groupes 3-14 ans et 15-35 ans). Les langues mooré et bobo suivent le dioula et sont plus parlées chez les individus de plus de 35 ans.

La fréquentation scolaire reste faible pour l'ensemble de la commune de Bobo-Dioulasso. C'est au total près d'un enfant sur trois qui est hors du système éducatif soit parce qu'il n'a jamais été scolarisé (13,9%) soit par le fait qu'il est déscolarisé (17,4%). Ce phénomène d'enfants « en dehors de l'école » est plus important chez les filles (33,3%) que chez les garçons (29,0%). L'analyse du statut de scolarisation selon l'arrondissement de résidence montre que dans les arrondissements 1 et 5, environ trois enfants sur quatre sont scolarisés. Le niveau de déscolarisation est le plus élevé dans l'arrondissement 7 où plus d'un enfant sur cinq a été déscolarisé. Dans les arrondissements 2, 3 et 4, avec respectivement 17,0%, 15,9% et 14,2%, se retrouvent les proportions les plus élevées d'enfants n'ayant jamais fréquentés l'école classique.

1.2. Technique de collecte de données

L'étude est réalisée dans la ville de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, du 09 août au 17 septembre 2024. Elle a mobilisé une méthode qualitative. D'une part, six (6) entretiens semi-dirigés avec les principaux acteurs de la prise en charge des enfants en difficulté, d'autre part avec vingt-deux (22) enfants migrants vivant dans la ville de Bobo-Dioulasso, dont six (6) filles et seize (16) garçons. Tous les entretiens ont été enregistrés après avoir recueilli le libre consentement de tous les participants (des responsables

institutionnels et des enfants migrants). Dans le souci de garantir l'anonymat, tous les éléments pouvant permettre l'identification des participant·e·s ont été dissimulés sans altérer les faits. À travers ces entretiens, les données sociodémographiques des enfants ainsi que leurs parcours migratoires, les motifs de leur départ et les facteurs de vulnérabilités ont été saisis.

1.3. Stratégie d'analyse des données

La démarche d'analyse des données s'articule autour de trois étapes graduelles. D'abord les lectures préliminaires répétées et croisées ont permis de dégager les orientations thématiques des données. Ensuite, la deuxième étape a consisté à segmenter et à regrouper les unités de sens en des catégories. Cette étape de catégorisation a permis d'éviter la dispersion et l'hétérogénéité des informations recueillies. Enfin la dernière étape a permis de structurer les catégories de données en des sous-thèmes puis en des grands thèmes autour des objectifs de l'étude.

2. Résultats

Les résultats de l'analyse des données révèlent cinq profils d'enfants migrants : les enfants rejoignants, errants, mandatés, exploités et le cas spécifique des enfants déplacés internes dans le cadre de la crise sécuritaire et humanitaire.

2.1. Typologie d'enfants migrants

La précarité des parents, les rapports urbain/rural, l'exploitation, la maltraitance, les traditions migratoires sont autant de facteurs, qui poussent les enfants à quitter leur milieu d'origine vers les centres urbains. Les données révèlent des profils hétérogènes des enfants migrants. Malgré la complexité du phénomène, le matériau récolté a permis d'observer des tendances qui ont été regroupées sous forme d'une typologie composée de cinq (5) types d'enfants migrants, retrouvés dans la Bobo-Dioulasso.

2.1.1. Les enfants rejoignants

Pour l'enfant « rejoignant », le départ est motivé par le projet de retrouver, rejoindre un parent ou un membre de la famille élargie. Ce sont des enfants confiés par la famille à un proche ou qui ont pris la décision de rejoindre un parent. Deux (02) d'entre eux ont fait partie des enfants enquêtés. Deux cas peuvent être observés. L'enfant rejoignant est le plus souvent confié. Il renvoie à une figure infantile laissé aux soins des grands parents ou d'une famille recomposée qui tentent après quelques années d'envoyer l'enfant vers son père ou sa mère biologique. Ces enfants sont confiés à des connaissances sur la base de la confiance, sans documents d'identité. On a affaire à des enfants à la fois acteurs d'un projet migratoire individuel et agents d'un projet familial. Cette figure révèle une forme d'agency du jeune enfant. L'enfant décidant d'être acteur de sa vie, même s'il est « missionné » par sa famille, et même si, une fois arrivé en ville, il est sans repère.

2.1.2. Les enfants errants

Cette catégorie regroupe les enfants et qui vivent dans la rue. Nous en avons rencontré cinq (05). Cette situation est la conséquence d'un éloignement progressif de leur milieu d'origine, pour échapper à la précarité de leur milieu familial, ou de l'institution d'accueil. Cet éloignement est motivé par une forte sociabilité avec des pairs en rupture de ban avec lesquels ils constituent des petits groupes labiles. Le temps migratoire de ce type d'enfant commence par une série d'errements. L'errance devient alors un mode de vie, fait de mendicité, de petits emplois de fortune, de vols. La misère dans la rue est considérée par ces enfants comme étant moins pénible qu'en famille.

2.1.3. Les enfants mandatés ou missionnaires

Souvent dissimulée derrière la poursuite des études, acquisition d'un métier symbole de prestige social et gage de réussite économique ultérieure. Il peut s'agir également de jeunes garçons ayant pris

l'initiative d'aller chercher du travail pour soutenir leurs parents. Trois (03) enfants de ce type ont fait partie de nos enquêtés. Il y a en outre le cas des filles envoyées pour préparer leur trousseau de mariage ou pour soutenir leur mère en difficulté (problème de santé, veuvage dans la précarité, polygamie sans soutien de l'époux). Ces enfants et se voient comme des "envoyés spéciaux" et sont psychologiquement étayés par les attentes du groupe d'appartenance qui est le groupe de référence. La prégnance du mandat familial constitue un obstacle à la prise en charge et à l'orientation de ces derniers. Ce qui les préoccupe, c'est être à la hauteur de la mission qui leur est assignée en travaillant à réussir le projet migratoire. Ils cherchent un emploi rémunérateur, avec pour objectif de pouvoir subvenir à ses propres besoins et envoyer régulièrement de l'argent à la famille.

2.1.4. Les enfants exploités ou victimes de « traite d'êtres humains »

Au nombre de deux (02) parmi nos enquêtés, cette catégorie regroupe des filles ou des garçons victimes des réseaux de prostitution ou de mendicité. C'est le résultat d'un business « artisanal » pour le compte d'une ou de quelques personnes également migrantes bien souvent. Les enfants et parfois leurs parents, sont d'abord victimes d'une duperie quant aux motifs de la migration : possibilité de trouver un travail, d'aider la famille. C'est l'exemple des *talibè* et des filles, exploités respectivement dans la mendicité par des marabouts et dans la prostitution par des réseaux mafieux.

2.1.5. Les enfants déplacés internes à cause de la crise sécuritaire et humanitaire

Les enfants déplacés internes dont il est question dans cette étude sont des enfants qui fuient seuls ou avec leurs parents une localité attaquée par des terroristes ou des persécutions dans le contexte de la crise sécuritaire et humanitaire que traverse le pays depuis 2015. Ils étaient au nombre de 10 soit près de la moitié des enfants

migrants enquêtés. Ces enfants sont victimes de problématiques sociétales qui peuvent éclater par la suite la famille entraînant la mort des parents ou la disparition des proches ou encore le déplacement forcé suivi de la réduction de ces derniers à des conditions de vie très difficiles. Ces enfants ont des vécus traumatiques liés à la séparation, souvent brutale, d'avec les parents. Ils arrivent dans les centres villes avec ou sans parents, sans repères et doivent se débrouiller pour se nourrir et aider la famille.

Les récits des enfants rencontrés croisés avec les propos des éducatrices et éducateurs sociaux montrent que les typologies ne sont pas étanches. Un enfant errant peut victime de « traite d'êtres humains », de même, un enfant déplacé interne à la suite des attaques terroristes peut être par la suite envoyé par ses parents pour aller chercher du travail.

2.2. Prise en charge des enfants migrants

Des femmes et des hommes consacrent leur vie au bien-être des enfants à travers leur rôle et leurs responsabilités en tant que forces de défense et de sécurité, travailleurs sociaux et personnel de justice. Il est admis qu'une protection efficace des enfants exige des compétences professionnelles et des façons de faire adaptées aux spécificités des droits de l'enfant. Les intervenants au sein des services tiennent compte de l'intérêt supérieur de l'enfant et offrent des services conformes à cet intérêt.

Les enfants rencontrés à Bobo Dioulasso sont référés aux services chargés de la protection de l'État pour une prise en charge. Ils y bénéficient de l'accompagnement des structures étatiques chargées de leur protection. La prise en charge est singulière et complexe. Elle passe par le renforcement de leurs stratégies d'adaptation, en assurant la continuité du lien entre la famille et la structure d'accueil, à travers le maintien des croyances et de pratiques religieuses au sein de la structure de prise en charge ; l'apprentissage progressif de nouvelles normes culturelles et nouvelles façons de faire. L'analyse de notre corpus laisse apparaître une prise en charge

adaptée à l'âge et au sexe des enfants migrants. Des métiers au choix (menuiserie, couture, plomberie, jardinage, électricité, peinture, art culinaire, etc.), des travaux quotidiens (balayage des dortoirs, arrosage des arbres dans la cour, etc.), des séances d'alphabétisation, des séances de sensibilisation et des jeux meublent les journées des enfants dans les centres visités. Des enfants comme CM, OG et bien d'autres ont bénéficié de formations qui leur permettent d'entreprendre.

CM, fille âgée de 16 ans, orpheline de mère, rencontrée au centre d'assistance et de formation intégrale (CAFI) de Bobo-Dioulasso, le 30 août 2024 est un exemple **d'enfant rejoignant** qui a quitté la Côte d'Ivoire pour le Burkina Faso à la recherche de son père biologique. Dans son parcours, CM a été interceptée à la gare routière de Bobo Dioulasso par un particulier qui la conduit dans sa grande famille parce qu'elle portait le même nom de famille sise au secteur 12 de Bobo. En outre, elle a été accueillie par ce monsieur (le chef de famille), qui a procédé en premier lieu à un entretien avec la mineure. Après des entretiens dans la famille, elle a été conduite à la brigade de recherche de la gendarmerie de Bobo. Elle a été ensuite référée au service de l'Action Sociale, plus précisément, au centre d'assistance et de formation intégrale (CAFI) de Bobo-Dioulasso qui a enregistré CM en attendant la suite de sa requête qui est celle de retrouver son père. Durant son placement par le service de l'action sociale et après plusieurs entretiens avec l'enfant, elle a bénéficié d'une prise en charge alimentaire, vestimentaire, sanitaire, psychosociale et placée en formation en coupe couture. Actuellement, elle est en deuxième année d'apprentissage et souhaite acquérir un kit complet d'installation à son propre compte. Elle a également eu à travers son statut, un jugement supplétif d'acte de naissance et une carte nationale d'identité.

L'expérience de OG, garçon, dix-sept (17) ans, parents séparés, rencontrés au CAFI, le 13 septembre 2024 renvoie à la fois aux cas des **enfants errants victimes de « traite d'êtres humains »** et

enfants déplacés internes dans le contexte particulier de la crise sécuritaire et humanitaire que connaît le pays depuis 2015 qui déstabilise les familles. Cette crise a des répercussions sur certains enfants, qui sont traumatisés par les événements et souvent obligés de travailler pour survivre. L'expérience de OG est illustrative. La famille de OG est déplacée interne à Bobo-Dioulasso. Ses parents se sont séparés et son père s'est remarié. Il a fréquenté l'école coranique. Une fois la famille déplacée à Bobo-Dioulasso, il a commencé à apprendre le métier de couture chez un oncle, mais ne s'étant pas entendu avec son oncle, il est sorti de la cour et s'est retrouvé dans la rue. Étant dans la rue, il a été accosté par un individu qui lui a proposé un travail dans un site d'or en Guinée-Conakry. OG a suivi ce dernier pour le trajet en passant par le Mali. C'est du Mali que OG a été intercepté par les militaires chargés de la sécurisation du territoire et placé au centre d'accueil des migrants à Bamako pour son retour en famille à Bobo-Dioulasso. Il a passé 03 mois dans ledit centre avant d'être conduit par l'Ambassade du Burkina Faso au Mali. Arrivé à Bobo, il a été conduit au service social de l'enfance et placé au Centre CAFI où il bénéficie de formation en plomberie.

En plus de OG, il y a des cas réussis relatés par un travailleur social :

« Nous avons quelques cas d'enfants qui ont été formés au niveau de ce centre qui a vu le jour il y a maintenant 10 ans. Formés en électricité, couture, peinture et art culinaire ont pu être intégrer la société et d'autres ont pu rejoindre leur famille » [Travailleur social, 47 ans, femme, 15 ans d'expériences dans le domaine de l'encadrement des enfants en situation de vulnérabilité, rencontré le 23 août 2024].

En outre, les espaces de loisirs sont composés de jeux de société et de postes téléviseurs. Un environnement par les jeux qui favorisent la liberté de mouvement et les liens avec des pairs. Les jeux créent un rapport fluide entre l'enfant et son encadreur, et entre l'enfant et ses pairs. Le soutien social des pairs est un facteur de protection. Le cas de KJ est illustratif dans ce sens.

KJ, fille âgée de 12 ans, née en Côte d'Ivoire, orpheline de père, rencontrée au centre d'accueil d'urgence et de transit de Bobo-Dioulasso, le 16 septembre 2024 est un exemple d'enfant **rejoignant et missionnaire**. Elle est née en Côte d'Ivoire, mais après le décès de son père en 2019, la famille est retournée au Burkina Faso précisément à Bobo-Dioulasso. La mère de KJ a fait une dépression et ses enfants ont été confiés à des proches. KJ a été confiée à un Mr Monsieur comme aide-ménagère. En 2022, elle a été envoyée chez une Dame à Banfora comme aide-ménagère où elle subissait des violences physiques et verbales qui l'ont amenée à fuguer pour se rendre à Bobo-Dioulasso à la recherche de sa mère malade mentale qui errait dans les quartiers non lotis au secteur 32 de Bobo-Dioulasso et vit en plein air avec ses effets. KJ ayant retrouvé sa mère, est restée à ses côtés. Lors d'une maraude des travailleurs sociaux, KJ a été identifiée et conduit par un passant sensible à sa situation au service de la Famille et de l'Enfant. Elle a été accueillie et placée au centre d'accueil d'urgence et de transit où elle reçoit une assistance adéquate, une prise en charge alimentaire et sanitaire. Des sorties ont été organisées avec elle pour voir de visu la situation de vie sa mère. A l'arrivée, KJ était très introvertie, mais les jeux lui ont permis de se rapprocher de ses pairs et de s'ouvrir progressivement aux autres.

Par ailleurs, les encadreurs rencontrés sont unanimes sur le fait que les liens sociaux peuvent donner aux enfants la force de traiter leurs difficultés d'où la recherche de la famille dès qu'un enfant est intercepté. Un encadreur souligne en effet :

« Nous pensons que la famille est le meilleur cadre pour l'éducation de l'enfant qui grandit avec une figure paternelle et maternelle ainsi que l'affection qui accompagne. De plus, dans l'enceinte familiale, des valeurs culturelles et sociales sont inculquées à l'enfant dans le processus de socialisation » [travailleur social, 42 ans, homme, 09 ans d'expériences dans le domaine de l'encadrement des enfants en situation de vulnérabilité, rencontré le 20 août 2024].

Un autre travailleur social renchérit :

« La plupart des enfants qui sont placés au centre bénéficient de séance de sensibilisation sur leur droit et devoir et surtout sur l'importance de la famille dans la sécurité d'un enfant. Avec la collaboration des autres structures associatives et administratives, nous arrivons à retrouver les parents des enfants et organisons leur retour en famille » [travailleur social, 39 ans, femme, 11 ans d'expériences dans le domaine de l'encadrement des enfants en situation de vulnérabilité, rencontré le 27 septembre 2024].

L'exemple de ZC illustre l'importance de la famille dans la protection de l'enfant.

ZC, garçon âgé de quinze (15) ans, rencontré au Centre d'Accueil d'Urgence et de Transit de Bobo-Dioulasso, le 14 août 2024 est une illustration à la fois de la figure de **l'enfant errant** et de **l'enfant missionnaire**. ZC a d'abord suivi ses pairs marginaux dans la rue dans de décider par la suite d'apprendre un métier, en l'occurrence, la mécanique auto pour devenir un chauffeur routier. Selon lui, ce métier pourrait lui permettre de se stabiliser et surtout subvenir à ses besoins et aider sa famille très pauvre. Étant dans la rue avec ses pairs, un monsieur lui a proposé de le suivre au Mali pour l'orpaillage artisanale. Il lui a promis d'avoir beaucoup d'or et en quelques mois, il pouvait se procurer tout ce dont il a besoin. C'est en route pour le Mali qu'il a été intercepté par la police secours anti migratoire de Bobo-Dioulasso en partance pour le Mali pour aller travailler dans un site d'orpaillage. Il a été conduit par la police au service de la Famille et de l'enfant de la Direction Provinciale de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale du Houet pour son retour en famille. ZC a été placé au Centre d'Accueil d'Urgence et de Transit de Bobo-Dioulasso où il a bénéficié d'une prise en charge psychosociale, une sensibilisation sur les risques liés à la mobilité. Sa famille a été contactée pour son retour en famille pour une meilleure prise en charge.

Il ressort des entretiens avec les enfants qu'elles ont trouvé auprès des acteurs et actrices de protection, une figure maternelle de substitution qui leur apporte amour, affection et bienveillance. « Les tontons et tantines s'occupent bien de nous, elles nous donnent à manger, nous achètent des vêtements », a souligné OG. Les enfants bénéficient de l'accompagnement de leurs encadreurs, comme le fait remarquer cette conseillère :

« Durant le premier semestre de cette année, nous avons accompagné environ 97 enfants en mobilité irrégulière ou victime de VBG ou de traite de personne ; souvent de différentes nationalités (Togolais, Nigériens, Ghanéens, etc. » [Conseillère d'Éducation Féminine sociale, 38 ans, homme, rencontrée le 09 août 2024]. EF et ses compatriotes ont bénéficié de ces formations.

EF, fille, seize (16) ans, Nigériane, rencontrée au centre de transit de Bobo-Dioulasso, le 09 septembre 2024 et ses cinq autres compatriotes sont un exemple **d'enfants exploités**. En effet, elles ont été confiées par leurs parents à une connaissance qui leur a promis du travail au Burkina Faso, dans le commerce de vêtement à Bobo-Dioulasso. Toutefois, à leur arrivé au Burkina Faso, elles été placées dans un maquis pour pratiquer la prostitution à Banfora et leurs documents civils ont été saisis par la patronne leur empêchant de fuir. Elles ont donc été obligées de pratiquer ce métier par contrainte. Avec le temps, cela est devenu insoutenable, et elles ont décidé de quitter le métier, mais leur patronne les a menacées en exigeant le paiement d'une somme d'un million cinq cent mille (1 500 000) francs pour leur liberté. N'ayant plus le choix, elles ont décidé de fuguer et elles se sont retrouvées à Bobo-Dioulasso. Au nombre de six (06) elles sont toutes des migrantes mineures vulnérables et ne disposent pas de documents ni de moyens pour retourner dans leur pays, or leur souhait est de retourner au Nigéria, leur pays d'origine. C'est une bonne volonté qui, après les avoir écoutées, a compris qu'il s'agit d'enfants **victimes de « traite d'êtres humains »** et les a conduits à la police afin de retrouver l'auteur de la traite de personnes dont elles ont été victimes. De la police, EF et

ses camarades ont été placées au centre de transit de Bobo-Dioulasso pour la suite des enquêtes.

3. Discussion

La typologie des enfants migrants montre que la migration est un phénomène structurel ancien dans bien des sociétés africaines et est souvent considérée de manière positive par ses membres. Dans ce sens, la migration des enfants peut faire partie des options envisagées par les parents pour leurs enfants afin que ceux-ci augmentent leurs chances de succès dans la vie. C'est à juste titre que Goody (1982) souligne que les circulations enfantines contemporaines seraient nécessairement liées à la volonté d'ascension sociale des parents, mais est révélatrice de crises familiales suivies de ruptures biographiques et une déstabilisation des référents culturels.

3.1. Des crises familiales suivies de ruptures biographiques

Les travaux en sciences sociales sur l'Afrique ont documenté les capacités de certaines familles d'antan à apporter un soutien aux parents démunis ou défaillants ou encore en situation de crise, en particulier en cas de décès des parents, en plaçant généralement l'enfant auprès d'un oncle, d'une grand-mère, supports de la solidarité familiale. La spécificité de ces dernières décennies repose, d'une part, sur l'incapacité de certaines familles à être un « soutien de crise », dans un contexte de grandes difficultés économiques, et, d'autre part, sur la volonté de certains jeunes de s'émanciper de leurs aînés. À l'instar de Philippe Antoine et *al.* (2001), on peut s'interroger sur la corrélation entre ces deux problématiques. Les jeunes cherchent-ils à s'émanciper de leurs aînés car ils défendent de nouvelles valeurs et revendiquent une « pleine autonomie » de vie, ou bien considèrent-ils leur environnement familial comme étant trop défavorable d'un point de vue économique pour accéder à une place sociale satisfaisante ?

3.2. Une déstabilisation des référents culturels

Les enfants originaires du monde rural considèrent de plus en plus que ce milieu ne leur procure pas aujourd'hui les opportunités qui leur permettraient de réaliser leurs ambitions personnelles (Somé, 2017). Garder les troupeaux, cultiver la terre auprès des parents n'offre pas de rémunération et ne permet pas d'acquérir des biens de consommation (mobylette, réfrigérateur, télévision, etc.). La plupart ont un statut d'aide familial dont ils ne se satisfont plus. Si des travaux sociologiques et démographiques font valoir la mobilisation de certains de ces jeunes pour s'assurer un revenu en restant en milieu rural – quelquefois par le recours à une migration saisonnière ou un emploi partiel –, nombre d'entre eux migrent vers les villes avec ou sans le soutien de la famille (Gastineau et Golaz, 2016) avec tous les risques, aggravant ainsi leur vulnérabilité.

3.3. Une agentivité propre dans la construction du projet migratoire en marge des normes sociales et institutionnelles

Champy (2014) considère les *bakoroman*, une catégorie d'enfants en situation de rue, comme des migrants venus « se chercher » en ville et les analyser comme une catégorie de travailleurs dont il faut mieux assurer les droits (Invernizzi, 2003) plutôt que comme des marginaux. Cette perception rejoint celles d'autres auteurs qui proposent de rendre aux enfants Burkinabè leur agentivité propre dans la construction du projet migratoire (de Lange, 2007 ; Hashim, Thorsen, 2011). La présente étude a ainsi mis en exergue la figure de l'enfant comme acteur des interactions sociales, partant, l'agentivité de l'enfant migrant. La porosité des profils d'enfants migrants et les expériences vécues par ces derniers mettent en lumière leur agentivité lors des différentes étapes du parcours migratoire : certains sont envoyés, d'autres décident d'eux-mêmes de partir. En aucun cas, les enfants migrants ne vivent passivement leur situation. Leurs réactions aux conditions familiales et sociales dépendent seulement du contexte. La migration des enfants dans les grandes villes, en l'occurrence à Bobo-Dioulasso, représente plutôt

une stratégie de survie, due notamment à des facteurs économiques et environnementaux, ainsi qu'à l'urbanisation et à la monétisation des rapports sociaux.

Conclusion

La migration représente le principal modèle de mobilité interne et transfrontalière dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Le phénomène particulier de migration d'enfants est une problématique urbaine qui questionne d'une part le rôle des familles dans la socialisation des enfants et d'autre part, le rôle des villes dans le processus de croissance économique des pays africains. Au Burkina Faso, la migration urbaine de travail des enfants ou encore les déplacements massifs des populations accompagnées d'enfants vers les villes en raison de la crise sécuritaire et humanitaire a pris de l'ampleur. L'institution de base, pour l'enfant, reste sa famille, mais la capacité de celle-ci à protéger l'enfant est limitée par les contraintes économiques au sein des ménages vulnérables. En se basant sur la perspective d'une opportunité économique offerte par les villes, certains ménages à faibles revenus utilisent la migration urbaine des enfants comme stratégie de diversification des moyens d'existence et d'amélioration de leurs conditions de vie. Ces enfants qui participent à cette migration économique sont pourtant exposés à plusieurs formes d'exploitation. Cela pose de nombreux problèmes liés à leur protection et à leur éducation dans le contexte des conditions de vie difficile et d'emploi précaires en milieu urbain loin des parents éducateurs. Étant un être en devenir qu'il convient de former et de guider, n'est-il pas opportun de repenser des modèles plus efficaces de protection de l'enfant au Burkina Faso ?

Bibliographie

Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR, 2023). Rapport sur les tendances mondiales 2023, <https://www.unhcr.org/global-trends-report-2023>

UNHCR, 2023, Global trends forced displacement in 2022, 48p.

Alber, E., (2004). "Grandparents as Foster-Parents: Transformations in Foster Relations between Grandparents and Grandchildren in Northern Benin." *Africa* 74 (1) : 28–46. doi :10.3366/afr.2004.74.1.28

Antoine, P., and A. Guillaume., (1984). "Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : Enfants du couple et enfants confiés." In *Colloque international de Genève Les Familles aujourd'hui*, 17-20 Septembre 1984 289–297. Paris : AIDLF.

Barou J., (2010). Alimentation et migration : une relation révélatrice. *Hommes & migrations* ; 1283 : 6-11.

Baubet T., (2009). « L'évaluation clinique en situation transculturelle ». In : Baubet T, Moro MR, et al. *Psychopathologie transculturelle. De l'enfance à l'âge adulte*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier-Masson, pp. 91-106.

Baubet T., (2010). Mineurs isolés étrangers : entre discours juridique et discours éducatif, quelle place pour la psychothérapie ? *PsychoMédia* ; 27.

Bledsoe, Caroline H., (1990). "No Success Without Struggle": Social Mobility and Hardship for Foster Children in Sierra Leone." *Man* 25 (1) : 70–88. doi :10.2307/2804110.

Bonnet, Michel, K. Hanson, M.-F. Lange, G. Paillet, O. Nieuwenhuys, and B. Schlemmer (dir.), (2006). *Enfants travailleurs, repenser l'enfance*. Paris : Editions Page deux.

Brauw (de), A., (2014). Migration, Youth, and Agricultural Productivity in Ethiopia. Disponible à l'adresse : <https://ageconsearch.umn.edu/record/189684/?ln=en>.

BURKINA FASO (2015). Quatrième, cinquième et sixième Rapports cumulés du Burkina Faso sur la mise en œuvre de la Charte africaine

des droits et du bien-être de l'enfant pour la période 2011 à 2015, Ouagadougou, 111 p.

Castle, Sarah, and A. Diarra. (2003). *The International Migration of Young Malians: Tradition, Necessity or Rite of Passage?* London : London School of Hygiene and Tropical Medicine.

Champy, M. (2014). « La rue ne peut pas avoir d'enfants ! » Retour sur les projets de réinsertion des enfants vivant dans la rue (Burkina Faso) *Autrepart*, Paris, Presse de Sciences Po, N° 72(4), pp.129-144. <https://doi.org/10.3917/autr.072.0129>.

Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, (RGPH, 2019). Monographie de la Commune de Bobo Dioulasso. Institut national de la statistique Et de la démographie (INSD)

CODESRIA (2009). Enfants de la rue et jeunes marginalisés : conditions de vie des enfants et des jeunes marginalisés, 2006, site web2 du 28 décembre 2009 : <http://www.codesria.org>

Cyrulnik B. « Comment un professionnel peut-il devenir un tuteur de résilience ». In : Cyrulnik B, Seron C (eds). *La résilience ou comment renaître de sa souffrance*. Paris : Fabert, 2003. pp. 23-43.

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES), Division de la population, (2019). UN migrant stock by origin and destination. In: International migrant stock 2019. United Nations database, POP/DB/MIG/Stock/Rev.

Demazure G. Gaultier S. et Pinsault N. (2017). Dealing with difference: a scoping review of psychotherapeutic interventions with unaccompanied refugee minors. *European Child & Adolescent Psychiatry*; 27 : 447-66.

Derluyn I, Mels C, Broekaert E. (2009). Mental health Problems in separated refugee Adolescents. *Journal of Adolescent Health*; 44: 291-7.

Derluyn I. et Broekaert E. (2007). Different perspectives on emotional and behavioural problems in unaccompanied refugee minors. *Ethnicity & Health*; 12 : 141-62.

Dottridge, M. (2002). "Trafficking in Children in West and Central Africa." *Gender & Development* 10 (1): 38–42. doi:10.1080/13552070215890.

Ennew, J., Myers W. E., and Plateau D. P. (2005). "Defining Child Labor as if Human Rights Really Matter." In *Child Labor and Human Rights*, edited by B. H. Weston, 27–54. Boulder, CO : Lynne Rienner Publishers.

Etiemble A, Zanna O., (2013). Des typologies pour faire connaissance avec les mineurs isolés étrangers et mieux les accompagner. 12-13. *European Social Statistics*, Edition 2013. https://www.infomie.net/img/pdf/synthese_-_actualisation_typologie_mie_2013-2.pdf.

Etiemble A. (2002). Les Tamouls du Sri-Lanka en France. Les arcanes de la « bonne éducation ». *Diversité*, 131(1), 176-190.

Gastineau, B. & Golaz, V. (2016). Being young in rural Africa. Introduction. *Afrique Contemporaine*, 259, 9–22.

Goodman J.H. (2004). Coping with trauma and hardship among unaccompanied refugee youths From Sudan. *Qualitative Health Research*; 14(9) : 1177-96.

Hashim I., Thorsen D. (2011). *Child migration in Africa*, London, Zed Books, 150 p.

Howard, N. (2011). Is "Child Placement" Trafficking?: Questioning the Validity of an Accepted Discourse (Respond to this Article at <http://www.therai.org.uk/at/debate>)." *Anthropology Today* 27 (6): 3–7. doi:10.1111/j.1467-8322.2011.00835.x.

Huemer J, Karnikn S, Voelkl-Kernstock S, Granditsch E, Dervic K, Friedrichm H, Steiner H. (2009). Mental health issues in

unaccompanied refugee minors. *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*; 3: 13.

ILO. (2001). *Combating Trafficking in Children for Labour Exploitation in West and Central Africa: Synthesis Report*. Geneva : International Labour Office.

INSD (2022), Synthèse des résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 133p

Invernizzi A. (2003), « Des enfants libérés de l'exploitation ou des travailleurs doublement discriminés ? Positions et oppositions sur le travail des enfants », *Déviance et société*, vol. 27, n° 4, p. 459-481.

Invernizzi A. (2003). « Des enfants libérés de l'exploitation ou des travailleurs doublement discriminés ? Positions et oppositions sur le travail des enfants », *Déviance et société*, vol. 27, no 4, p. 459-481.

Jacquemin, M. (2012). *"Petites bonnes" d'Abidjan. Sociologie des filles en service domestique*. Paris : L'Harmattan.

Jonckers, D. (1997). "Les enfants confiés. Dans *Ménages et Familles en Afrique. Approches des Dynamiques Contemporaines*." rédigé par M. Pilon, T. Loch, E. Vignikin et P. Vimard 193–208. Paris : CEPED.

Kaboré, G. Rene D. et Aristide R. B., (2009). Étude qualitative sur le mariage précoce des adolescentes : leur vécu, leurs besoins en matière d'éducation, de santé de la reproduction et d'opportunités socio-économiques. Dans le cadre du Projet : *Éliminer le mariage des enfants au Burkina : un plan pour la protection, le renforcement et l'action communautaire*, financé par le MASSN, UNFPA, UNICEF.

Kokou-Kpolou K, Moukouta C.S, Mbassa Menick D. (2016). Enjeux de la prise en charge du deuil pathologique en contexte migratoire : aspects culturel et psychopathologique. In : Moukouta CS. (ed.), *Soins et migrations*. Amiens : Licorne, . pp. 171-95.

Lallemand, S. (1993). *La circulation des enfants en société traditionnelle*. Paris: L'Harmattan.

Lange (de) A. (2007). « Child labour migration and trafficking in rural Burkina Faso », *International migration*, vol. 45, n° 2, p. 147-167.

Leconte J. (2016). Construire un cadre rassurant pour la prise en charge complexe des mineurs isolés étrangers. *Rhizome ; 59 : 53-61*.

Lighezzolo J, Tychev (de) C. (2010). *La résilience. Se (re)construire après le traumatisme*. Paris: Érès, 2010.

Lohnert, B. (2017). *Migration and the Rural-Urban Transition in Sub-Saharan Africa*. Centre for Rural Development (SLE) Discussion Paper 05/2017. Berlin.

Mercandalli, S. et Losch (eds.) B. (2017). *Rural Africa in Motion. Dynamics and Drivers of Migration South of the Sahara*. FAO and Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, Rome.

Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (2011). *Analyse du recensement des enfants en situation de rue dans les quarante-neuf communes urbaines du Burkina Faso*.

Organisation internationale pour les migrations (OIM), (2015), *World Migration Report 2015 – Migrants and Cities : New Partnerships to Manage Mobility*. Genève. Disponible à l'adresse : <https://publications.iom.int/books/world-migration-report-2015-migrants-andcities-new-partnerships-manage-mobility>.

Pilon, Marc. (2003). *Foster Care and Schooling in West Africa: The State of Knowledge*. Paris: IRD (France) - UERD (Ouagadougou).

Potts, D. (2012). *Whatever Happened to Africa's Rapid Urbanisation? Counterpoints*. Africa Research Institute, London.

Radjack R, Hieron S, Woestelandt L, Moro M.R. (2015). L'accueil des mineurs isolés étrangers : un défi face à de multiples paradoxes. *Enfances & Psy* ; 67 : 54-64.

Schlemmer, B. (2012). "L'enfant exploité au travail." In *Dans Autour de l'Enfant : Questions aux Professionnels*, rédigé par J.-F. Rey 69–98. Paris : l'Harmattan.

Sevan M, Touhami F, Radjack R, Baubet T, Moro M.R. (2017). Les détours du trauma lors de la prise en charge des mineurs isolés étrangers. *Enfances & Psy* ; 74 : 115-25.

Somé, S. S. S. L. (2017), *La marchandisation des enfants au Burkina Faso : trafic, traite et exploitation*. Thèse de doctorat - Ouagadougou (BF) : L'Harmattan Burkina Faso, 462 p.

Thorsen, D. (2009a). "From Shackles to Links in the Chain. Theorising Adolescent Boys' Relocation in Burkina Faso." *Forum for Development Studies* 36 : 81–107.

UNICEF, (2015). *Mariage d'enfants, grossesses précoces et formation de la famille en Afrique de l'Ouest et du Centre*.

Whitehead A. and Hashim. I. M. (2005). *Children and Migration: Background Paper for DfID Migration Team*. London: Department for International Development (DfID).

Woestelandt L. Radjack R. Touhami F. Moro M.R. (2016). L'incertitude menaçante qui pèse sur les mineurs isolés étrangers : conséquences psychologiques. *L'Autre* ; 27 : 35-43.